



MAIRIE ROCHE

(Loire - 42600)

**LISTE DES DELIBERATIONS - CONSEIL MUNICIPAL**

**19/07/2022 - 20 heures**

**Délibération 2022 26 D tarif cantine 2022-2023**

Madame le Maire informe les membres du conseil Municipal, qu'en accord avec la commission de fonctionnement du RPI, et l'ensemble du RPI, la proposition de facturation du repas est de 4.10€ TTC (prix coutant) par enfant dès le 1er septembre 2022. Le fournisseur des repas reste la société Coralys pour l'ensemble du RPI.

Le conseil Municipal accepte à l'unanimité ce nouveau coût.

**Délibération 2022 27 D subvention AJRF 2022**

Madame le Maire informe les membres du conseil Municipal que les membres de l'association AJRF (ASSOCIATION DES JEUNES DE ROCHE EN FOREZ) ont organisé la brocante du 19 juin 2022 avec le CCAS. Il est proposé de verser à l'association 620€ de subvention.

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité la subvention et son montant.

Le 21/07/2022

Le Maire, Christelle MASSON

La secrétaire de Séance, Vanessa ZIEGLER DESTOUR